



Docteur Thierry BOUR

Président du SNOF

Strasbourg, le 26 février 2017

M.

Candidat à la présidence de la République Française

M. ,

Le Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF), seul syndicat de la spécialité et regroupant plus de la moitié des ophtalmologistes, souhaite recueillir vos réponses sur des interrogations qui conditionnent le maintien de la qualité de l'offre de soins en France dans le domaine des pathologies oculaires et de la santé visuelle.

La France est confrontée depuis près de 20 ans à une pénurie grandissante d'ophtalmologistes. A l'origine de cette pénurie, il y a avant tout une politique trop restrictive en matière de *numerus clausus* pour la spécialité. Elle s'est renforcée au fil des ans par l'effet du vieillissement de la population qui place les maladies de l'œil parmi les pathologies connaissant la plus forte progression dans notre pays.

Face à ce défi de santé publique, les ophtalmologistes se sont engagés depuis 2005 dans un plan d'action destiné à limiter les délais d'attente pour un rendez-vous en ophtalmologie, lesquels sont toutefois aujourd'hui encore de 100 jours en moyenne, avec des disparités qui amènent ces délais à plus de six mois dans certaines régions.

Depuis plusieurs années, les autorités de santé ont pris conscience du problème et nous ont accompagnés, notamment en organisant la coopération entre ophtalmologistes et orthoptistes et en facilitant, sous certaines conditions, l'adaptation des ordonnances de lunettes par les opticiens. Elles ont tardivement commencé à augmenter le *numerus clausus* en ophtalmologie, et de manière tout à fait insuffisante, si l'on songe que chaque année seulement 150 ophtalmologistes sont formés lorsque 250 partent à la retraite. Seulement 1,7% des postes sont ouverts à la spécialité lors de l'Examen Classant National de 6^e année, alors que les ophtalmologistes représentent 2,7% des médecins.

Si rien n'est fait, les délais d'attente en ophtalmologie continueront d'augmenter.

Nous interpellons aujourd'hui les candidats à l'élection présidentielle pour obtenir des réponses précises sur leurs intentions face à cette problématique de santé publique. Dans le même temps, nous menons une campagne d'information auprès de nos patients et nous avons fait réaliser un sondage d'opinion (dont vous trouverez copie en annexe) qui montre que les solutions que nous préconisons reçoivent une large adhésion auprès des Français.

Cette situation exposée, voici les questions que nous vous soumettons :

Dans le cas où vous deviendriez le prochain président de la République française :

- *Soutiendrez-vous l'accroissement des postes d'internes en ophtalmologie à la hauteur de 250 postes par an, tout en améliorant leur répartition sur le territoire ?*
- *Soutiendrez-vous la poursuite du plan mis en œuvre par la filière visuelle en lien étroit avec les autorités publiques de santé, notamment l'extension des délégations de tâches aux orthoptistes ?*
- *De manière plus personnelle, envisagez vous des mesures particulières pour réduire les délais d'attente en ophtalmologie tout en garantissant la sécurité des patients et la qualité des soins ?*

Nous sommes bien entendu à votre entière disposition pour vous fournir toute information dont il vous paraîtrait utile de disposer pour apporter vos réponses.

Nous les publierons, ainsi que toutes celles apportées par les candidats que nous avons sollicités, dans la Revue de l'Ophtalmologie Française qui sera envoyée aux ophtalmologistes en avril 2017, juste avant l'élection présidentielle. Vous voudrez bien noter à cet égard que nous souhaiterions pouvoir réceptionner vos réponses avant le 30 mars afin de pouvoir organiser leur publication.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, M. _____, l'expression de mes meilleures et amicales salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.